

Pierre-Yves Laffont (dir.)

L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle

Alpara

Le Prieuré

Pierre Marcoux et Pierre-Yves Laffont

DOI : 10.4000/books.alpara.2991

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Alpara

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MARCOUX, Pierre ; LAFFONT, Pierre-Yves. *Le Prieuré* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 19 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2991>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2991.

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Le Prieuré

Pierre Marcoux et Pierre-Yves Laffont

492. Le prioré¹

Département : Loire ? ; canton : Boën ? ; commune :
L'Hôpital-sous-Rochefort ?

- ¹ Cette vignette est restée à l'état d'ébauche, comme les représentations de La Bénisson-Dieu, Valbenoîte, Pommiers, Montverdun, Estivareilles après lesquelles elle prend place et qui composent la fin de l'ouvrage (fig. 395). Juste esquissée, seuls les aplats de couleur rouge des toits sont peints, il manque les ouvertures des bâtiments et le tracé des routes et chemins que l'on devine toutefois. Comme sur les autres vignettes partiellement dessinées, le nom du site a été rajouté postérieurement, d'une écriture cursive évoquant la fin du XV^e siècle ou le XVI^e siècle. Cependant, ici le cas est plus compliqué puisque figure seulement la mention « *le prioré* », sans plus de précision². Cette vignette pose donc de gros problèmes d'identification.

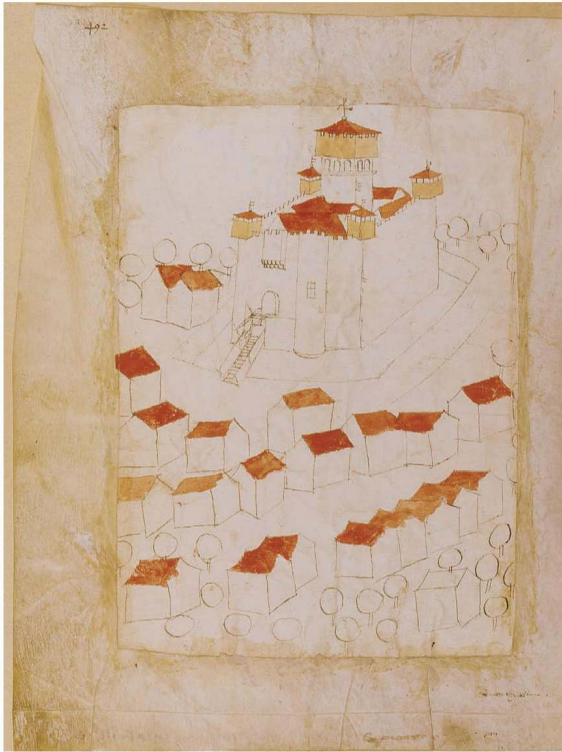


FIG. 395 - VIGNETTE DE L'ARMORIAL DE GUILLAUME REVEL (BNF, FR. 22297, P. 492) : LE PRIORÉ.

- 2 Le site prend l'aspect d'une petite enceinte quadrangulaire, formée de hauts murs crénelés, défendus à chaque angle d'une échiffe. Une seule tour de flanquement semi-circulaire est visible, en façade ; de même hauteur que le rempart, elle est surmontée d'une terrasse crénelée et ouverte à mi-hauteur d'une fenêtre à meneau. Cette tour défendait la porte, simple ouverture en berceau plein cintre percée dans la courtine et protégée par ailleurs par une bretèche et une petite barbacane constituée simplement de deux murs sans créneaux, l'un joignant la tour, l'autre, en biais, la courtine située à gauche. Cette barbacane ouvre sur un pont-levis dont le tablier, au dessin malheureusement confus, semble constitué de marches et bordé de deux rampes ; il permet de franchir un fossé dont on ne peut dire s'il est sec ou en eau. Au centre de l'enceinte se dresse un haut clocher rectangulaire largement surdimensionné. Il est ouvert sur chaque face de grandes baies ouvertes au-dessus d'une corniche et surmonté d'un hourd coiffé d'une toiture à quatre pans. Le clocher semble être la seule partie visible de l'église et les toits des édifices qui encombrent l'enceinte sont placés en désordre et sans liaison logique entre eux ou avec la tour. À l'extérieur de l'enceinte, quelques maisons (22 au total), peut-être distribuées le long d'une ou deux routes, forment un petit bourg. Nous sommes donc clairement en présence d'un bourg ecclésial fortifié et sans doute d'un bourg prioral comme l'indique la brève légende de la vignette. Toutefois, l'aspect stylisé et le manque de détails caractéristiques de ce dessin permettent des interprétations de tous ordres et il est difficile d'obtenir une certitude à son sujet. La copie de l'Armorial réalisée pour la Société de la Diana au XIX^e siècle a identifié ce site avec Apinac, commune du canton de Saint-Bonnet-le-Château, en raison sans doute de la proximité géographique d'Apinac avec Estivareilles qui occupe la page 491 de l'Armorial. Toutefois, une autre hypothèse, peut-être plus argumentée, peut aussi être évoquée, celle d'une identification avec L'Hôpital-sous-Rochefort, lieu par ailleurs très proche

géographiquement du site de Couzan qui occupe la page suivante de l'Armorial, la page 493.

- 3 Le prieuré de L'Hôpital-sous-Rochefort, aux extrémités occidentales du diocèse de Lyon, est placé sur le « Grand Chemin d'Auvergne qui, par les « montagnes du matin » puis les cols des « montagnes du soir » reliait Lyon à Clermont³. Placé sous le vocable de Sainte-Marie, il est attesté dès le XII^e siècle ; il est alors aux mains de la puissante abbaye auvergnate de La Chaise-Dieu et est peut-être issu d'une donation faite à celle-ci par les seigneurs de Rochefort. Vers 1225, dans le pouillé de l'Église de Lyon est mentionné l'*ecclesia Hospitalis* et le *prior Hospitalis de Rochifort*, qui est cité comme *patronus* des églises de Saint-Laurent-sous-Rochefort, L'Hôpital-sous-Rochefort et Saint-Didier, ce qui démontre dès cette époque la prééminence du prieuré sur toutes les églises avoisinantes. En 1274, une transaction est passée entre le prieur et le seigneur de Rochefort pour délimiter l'étendue des droits de justice du prieuré. Celui-ci et ses prieurs sont régulièrement mentionnés au XIII^e et au XIV^e siècle dans les actes notariés comme témoins et dans les testaments des contemporains pour des donations ou des sépultures de familles notables comme les Marcilly ou les Bonvin. Les malheurs de la fin du XIV^e siècle n'épargnent pas le prieuré. En 1359, un routier, Jean de Châlus, escalade les murs du prieuré *qui n'est pas fort* et enlève le prieur, Chatard de Dignemine. En 1367, une querelle entre le prieur et les officiers du comte de Forez en garde au château de Bussy aboutit à la prise et au pillage en règle du prieuré et de plusieurs maisons du bourg par quelques soudards :

ceux ci vinrent tantost à la maison dudict moyne. A ladicte maison, aucunes portes et arches, tant du prieuré, comme des hommes d'icelui, rompirent et briserent par force, et les bles et vins et autres meubles estanz en ladicte maison, espendirent et degaterent, en moult manieres [...] et firent plusieurs exces et malefices.

- 4 L'affaire fut portée devant le bailli royal de Mâcon, mais finalement Jean de Berry, oncle de Charles VI et lieutenant du Lyonnais, accorda des lettres de rémission aux coupables en 1368. La même année, nouvelle alerte, Seguin de Badefol passe à L'Hôpital, sans doute laissa-t-il, lui aussi, des traces de son passage. En 1439, à la suite d'une demande du prieur Annet de Boissonose et des habitants de la bourgade, le duc de Bourbon accorde l'autorisation de clore le bourg qui s'est développé autour du prieuré. Mais La Mure nous apprend qu'en 1445 rien n'a encore été commencé. Une campagne de construction sera pourtant entreprise qui aboutira à l'érection d'un rempart renforcé d'une dizaine de tours et percé d'au moins deux portes qui subsistent encore. Cette campagne de travaux atteindra son apogée à l'époque du priorat de la famille de La Merlée originaire du château patronymique sis entre Noirétable et Saint-Julien-la-Vêtre. Le 20 avril 1467, Guillaume de la Merlée reconnaît que la collation de son bénéfice appartient à l'abbé de La Chaise-Dieu et qu'il lui doit chaque année une pension de 110 sous et une procuration. On apprend également qu'il est tenu d'entretenir deux religieux cloîtres dans son prieuré et de servir une pension de 6 sous au sacristain de La Chaise-Dieu. Le 16 janvier 1483, Guillaume Mastin de la Merlée, neveu du précédent, est condamné par sentence de Jean de Burianne, abbé de Doue, délégué par l'abbé du Monastier, juge et commissaire des privilèges du Saint-Siège, à payer une rente annuelle de 30 sous viennois à l'abbaye. Ce ne sont plus que 24 sous qu'il reconnaît devoir, l'année d'après, le 6 janvier 1484. C'est de cette époque que sont datés les grands travaux qui modifieront sans doute considérablement l'aspect du prieuré et de l'église. L'extension, ou un nouvel agencement des bâtiments, fut sans doute provoquée par la nécessité d'entretenir à demeure deux religieux et sûrement quelques domestiques. L'obligation, pour une raison inconnue, de

refaire la couverture de la nef engagera aussi de grands frais et une modification extérieure de l'église romane. La façade elle-même a pu être retouchée et le clocher-mur construit ou reconstruit à cette occasion. Vincent Durand notait déjà, il y a près d'un siècle, des éléments de construction qui ne pouvaient être antérieurs au XV^e siècle, mêlés aux éléments d'époque romane. Il est vraisemblable que cette campagne de travaux a nécessité la démolition d'une partie de l'enceinte extérieure du prieuré du côté de la ville ; enceinte devenue inutile par suite de la construction du rempart urbain au milieu du XV^e siècle. Au XVI^e siècle, le prieuré semble négligé. La charge de prieur est alors accaparée à partir du milieu de ce siècle par les membres de la famille de Châtillon qui résident à Lyon et où ils disposent par ailleurs de canonicats à Saint-Paul. En 1614, monseigneur de Marquemont trouve l'église en bon état et convenablement entretenue (Visites pastorales du diocèse de Lyon). En 1625, Jacques Poulhe, visiteur mandataire de l'abbaye de La Chaise-Dieu, mentionne une chasuble, une chape, un vieux corporal, une aube, l'absence d'encensoir et de cierge, et se plaint de ce que le prieur ne fasse aucune aumône aux pauvres de la paroisse (ADHL 1 H 141). Quant aux bâtiments :

[les] avons trouvé les toictz et couvers en assé bon estat, mais au chambre grenier et aultres aysances du priouré y eschois plusieurs reparations necessaires pour esvitter aux ruynes esminantes.

- 5 Un moine est encore mentionné et il est rappelé au prieur l'obligation qu'il a d'en entretenir deux. Des terres sont cédées en bail emphytéotique à des fermiers locaux et 200 livres seront prises sur les revenus du prieuré et affectées aux réparations les plus urgentes, entre autres, remettre des vitres aux fenêtres de l'église. En 1639, Jean Valladier, visiteur de l'abbaye, fait un état des lieux assez alarmant (ADHL 1 H 141). Les bâtiments sont occupés par un concierge et sa famille et

toutes choses y sont en assez mauvais ordre et principalement les lieux reguliers.

- 6 Dans l'église,

la voulte du coeur est grandement ruyneuse depuis une année ou deux, le mal venant de ce que le cloché qui appuye sur le coeur estant decouvert, il pleust sur une partie de laditte voulte ; estant monté au cloché il (Jean Valladier, visiteur) l'a veu tout decouvert et abbattu à fleur du couvert de l'esglise.

- 7 De grands travaux s'imposent donc, qui donneront au clocher l'aspect qu'on lui connaît actuellement et qui seront exécutés en saisissant les revenus du prieuré (ordonnance de Jacques Portefaix, official de l'abbaye en date du 8 juin 1641). Un accord avec l'abbaye de La Chaise-Dieu moyennant le paiement d'une rente de 180 livres dispense désormais le prieur d'entretenir des religieux. Les terres sont louées ou cédées à bail à des familles alentours. Les derniers prieurs sont étrangers à notre région : Jean-Denis de Regemorte est conseiller clerc à Colmar et Charles-Alexandre Tavernier, dernier prieur nommé en 1787, est chancelier de l'Église de Tours. Les bâtiments, saisis à la Révolution, sont ensuite vendus comme biens nationaux et partagés entre diverses familles. Ils vont être en partie défigurés, mais en conservant le plan de l'ensemble, sans destruction notable des volumes, excepté toutefois dans la cour où la galerie et la tour d'escalier sont abattues. Les différents travaux n'altéreront pas non plus la physionomie de l'église qui reste ce qu'elle était devenue au milieu du XVII^e siècle.

- 8 Si l'on compare la vignette du XV^e siècle au parcellaire napoléonien et aux vestiges archéologiques subsistants (**fig. 396a, b**), on s'aperçoit qu'il existe quelques coïncidences troublantes qui permettent à L'Hôpital-sous-Rochefort de postuler sérieusement pour l'attribution de la vignette de la page 492. Le site serait vu depuis le sud-ouest, les

hauteurs dominant le lieu permettant effectivement de le voir dans cette orientation. Le clocher, élevé à la croisée du transept, se trouve en position dominante au sud de l'enceinte du prieuré et est donc bien visible pour le dessinateur. Sur la vignette, cet édifice est de plan rectangulaire et marqué par la présence de trois baies à l'ouest et de deux au sud, ce qui correspond au clocher actuel, de forme barlongue et dont la reconstruction au XVII^e siècle a été faite sur les bases romanes. La façade ouest de l'enceinte priorale, de plan quadrangulaire et bien identifiable sur le cadastre napoléonien, a subi une transformation importante, probablement après la construction de l'enceinte urbaine et au moment de la reconstruction des voûtes de la nef à la fin du XV^e siècle. Il aurait pu alors devenir nécessaire de détruire cette partie de l'enceinte afin de permettre le passage des matériaux. Devenue inutile par le fait de la nouvelle enceinte urbaine, cette percée permettait de dégager le portail de l'église et de créer un accès du prieuré vers les rues principales de la ville. La destruction de la tour qui servait de contrefort a dû entraîner un affaiblissement de la muraille ouest qui fut alors doublée sur toute sa hauteur, comme en témoignent les arrachements visibles aujourd'hui. Ce doublage masqua l'ancienne porte d'entrée dont la trace, actuellement occultée par une porte et une fenêtre percées au XVIII^e siècle, est encore soulignée par la présence des corbeaux d'une bretèche placés au-dessus, comme représenté dans l'Armorial. Un témoignage de la tour ronde présent sur la vignette subsiste également sous la maison en face de l'église, qui est construite en partie sur un soubassement plein et arrondi comme on pouvait le voir encore dans la cave attenante il y a quelques années. Un mur prenant sur ce soubassement court parallèlement à l'entrée visible sur la vignette, sous la place actuelle ; ce pourrait être la base de la barbacane. Il a été repéré à nouveau en 1996 à la suite de travaux de voirie. Par ailleurs, le fossé de la façade méridionale a pu donner naissance à la série de caves qui longent parallèlement le mur sud du prieuré dont l'angle sud-ouest subsiste, au moins en plan, sinon en élévation, dans les murs des maisons bordant l'église et encadrant l'ancien cimetière. Enfin, si l'on considère la topographie du faubourg *extra-muros* représenté sur la vignette, qui comporte plusieurs maisons alignées sur deux rues principales, la rue la plus importante étant au premier plan, cela correspond exactement au plan actuel du bourg de L'Hôpital ; la rue du premier plan permettant encore de joindre les deux portes subsistantes de l'enceinte urbaine. Pour finir, se pose cependant un problème de taille. En effet, n'apparaît pas sur la vignette la grande enceinte urbaine du XV^e siècle, qui englobe l'enclos du prieuré ainsi que l'habitat qui s'est développé autour de celui-ci. Toutefois, compte tenu de la date tardive d'autorisation de construction, 1439, et de la date probable des travaux, 1445 à 1449, il est tout à fait possible que celle-ci n'ait pas encore été bâtie lors de la réalisation de la vignette.

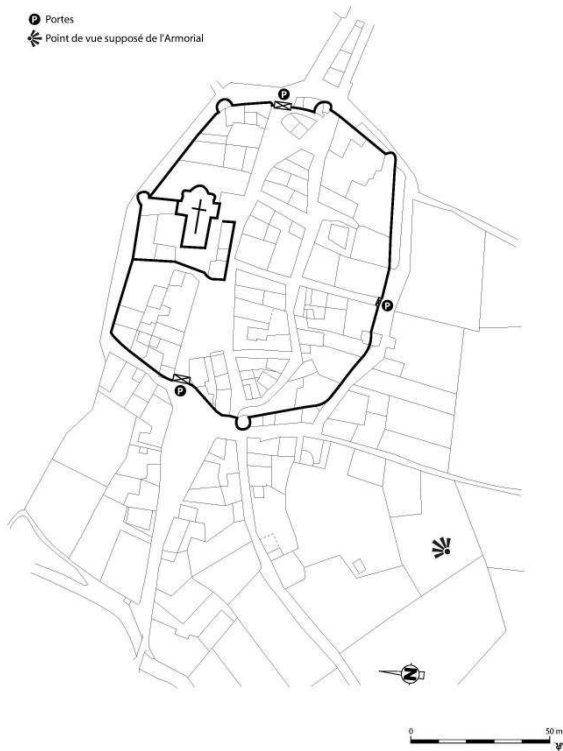


Fig. 396A – HYPOTHÈSE DE RESTITUTION DU SITE DE L'HÔPITAL-SOUS-ROCHEFORT (REPORTÉE SUR LE PLAN CADASTRAL DU XIX^E SIÈCLE) D'APRÈS LE PARCELLAIRE, LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES ET LES INFORMATIONS DE L'ARMORIAL DE GUILLAUME REVEL.



Fig. 396B – L'HÔPITAL-SOUS-ROCHEFORT : ANGLE NORD-OUEST DE L'ENCEINTE FORTIFIÉE DU PRIEURÉ.

- 9 Si l'on ne peut confirmer d'une façon absolue que la vignette 492 représente le prieuré de L'Hôpital-sous-Rochefort vers 1440, il est néanmoins assuré qu'il existe un certain nombre d'arguments en faveur de cette identification : beaucoup de similitudes existent avec ce qui subsiste actuellement, tant dans les bâtiments prioraux que dans la

configuration planimétrique du bourg. Les seuls éléments manquants sont des éléments disparus ou dont on sait qu'ils ont été profondément modifiés. Par ailleurs, la pagination de la vignette dans l'Armorial plaide aussi en faveur de cette identification.

NOTES

1. E. De Boos (De Boos, 1998, p. 568) intitule cette vignette : [le] *château*. Il s'agit là d'une erreur, on lit en effet nettement en bas de page : *le prieuré*. Ce qui correspond d'ailleurs tout à fait à la nature du site : un habitat ecclésial fortifié.
2. Un autre texte semble figurer un peu au-dessus de cette mention, mais il est tout à fait illisible.
3. Les références données ci-après viennent de : M. Debout, *Les routes et l'implantation des monastères en Forez, XI^e-XIII^e siècle*, BNF, 1975 ; M. Chambost, *Au pays de Solre : des origines à la Révolution*, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, 1989 ; A. Rimaud, *Excursions foréziennes. Sur la petite ligne de Saint-Bonnet-le-Château et à travers champs*, Saint-Étienne, Théolier, 1879 ; F. Thiollier, *Art et archéologie dans le département de la Loire*, Saint-Étienne, Imp. J. Thomas, 1898.